



SOYEZ PRUDENTS LA NUIT

Dans le Vermont, la plupart des accidents impliquant des personnes à pied, à vélo ou en train de rouler se produisent dans des conditions d'éclairage sombre, par exemple sur des routes de campagne la nuit, en automne et en hiver.

Si vous êtes à pied ou à vélo, prenez l'habitude d'être vus et soyez prudents la nuit en portant des réflecteurs et en apportant des lumières sur vous en tout temps. Les conducteurs devraient également être plus prudents et plus attentifs aux piétons lorsqu'ils conduisent la nuit.

COMMENT UTILISER LES RÉFLECTEURS :

Les réflecteurs doivent être visibles de l'avant et de l'arrière. Un réflecteur devrait pendre. Les conducteurs remarquent davantage le mouvement qu'un reflet immobile.

Attachez les réflecteurs aux :

- Sacs à dos
- Poches
- Fermetures à glissière
- Marcheurs
- Chaises roulantes
- Laises pour chien
- Plus il y a de réflecteurs, mieux c'est!

Une personne portant des réflecteurs est **3x fois plus visible** qu'une personne qui porte des vêtements foncés.

Conseils de sécurité pour la nuit pour piétons, cyclistes et conducteurs

POUR LES PIÉTONS ET LES CYCLISTES :

- Assurez-vous d'être visibles par les automobilistes en portant des vêtements clairs et lustrés, ou mieux encore, munissez-vous de lampes de poche/de vélo et portez des vêtements réfléchissants;
- La loi impose aux cyclistes d'utiliser un feu arrière rouge clignotant ou continu OU un matériau réfléchissant d'au moins 129 cm carrés orienté vers l'arrière;
- Traversez dans des endroits bien éclairés, avec une vue optimale sur la circulation;
- Utilisez les trottoirs dans la mesure du possible;
- À l'arrêt de bus : traversez derrière le bus ou sur le passage pour piétons;
- Faites attention aux voitures, aux vélos et aux autres véhicules, car ils ne font peut-être pas attention à vous.

LORSQUE VOUS CONDUISEZ :

- Respectez toutes les limites de vitesse. Un piéton heurté par une voiture roulant à 64 km/h a 85 % de chances d'être tué. À 32 km/h, le risque est réduit à 5 %.
- Évitez les distractions au volant, la conduite agressive et ne conduisez pas avec les facultés affaiblies par l'alcool ou les drogues;
- Marquez un arrêt complet aux panneaux d'arrêt et aux feux rouges;
- Restez vigilants, il peut y avoir des vélos et des piétons, et partagez la route.

Pour de plus amples informations, rendez-vous sur :
[SafeStreets.Vermont.Gov](https://www.SafeStreets.Vermont.Gov)



AGENCY OF TRANSPORTATION
DEPARTMENT OF HEALTH

